



SOCIAL WATCH BENIN

Organisation dotée du Statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies

Contact National de Transparency International

Contrôle citoyen de l'action publique Participation - Redevabilité - Intégrité - Genre

03 BP 2065 Cotonou
61 34 66 40 / 95 43 08 19

contact@socialwatch.bj
www.socialwatch.bj

61 47 20 20
YouTube Twitter Facebook swbenin

Publication des résultats 2019 de l'Indice de Perception de la Corruption Le score du Bénin montre que des efforts restent à faire en matière d'Etat de Droit.

L'**Indice de Perception de la Corruption 2019** (IPC 2019) rendu public ce jour par Transparency International (TI), **affiche pour le Bénin un score de 41 points sur 100, une augmentation d'un (1) point par rapport à 2018. Cette évolution constante notée depuis les trois dernières années demeure cependant en dessous de la moyenne mondiale qui est de 43 points.**

Les résultats du Bénin s'appuient sur 07 enquêtes et évaluations d'experts, à savoir :

- l'Evaluation 2018 des politiques et des institutions des pays (CPIA - Banque Mondiale : <https://bit.ly/2umVYL8>), 43 points sur 100 ;
- l'Evaluation 2018 des politiques et des institutions des pays (CPIA - Banque Africaine de Développement : <https://bit.ly/2Rlc3mt>), 42 sur 100 ;
- l'Enquête d'opinion 2019 auprès des Chefs d'entreprises (WEF - Forum Economique Mondial : <https://bit.ly/3aDmvEA>), 40 sur 100 ;
- les Indicateurs des conditions économiques et de risque en 2018 (Global Insight : <https://bit.ly/2RN5xe6>), 35 sur 100 ;
- l'Indice de transformation 2020¹ (Bertelsmann Stiftung : <https://bit.ly/30JUKpl>), 41 sur 100 ;
- le Projet Variétés de démocraties (V-Dem 2019 : <https://bit.ly/3azxRcA>), 54 sur 100 ;
- l'Indice de l'Etat de droit 2019 (World Justice Project : <https://bit.ly/2TLsTUh>), 33 sur 100.

Comparativement à l'édition précédente de l'IPC, **le Bénin est demeuré statique** sur deux composantes (CPIA- Banque Mondiale et Global Insight). **Il a connu des progrès** au niveau de trois composantes (WEF, Indice de transformation et V-Dem) respectivement de **6, 8 et 2 points**. Il est noté **une régression de 2 points** sur une

¹ L'indice sera rendu public au premier semestre 2020

composante (CPIA-BAD). Par rapport à la composante « Etat de droit » basée sur le rapport 2019 de Word Justice Project qui a évalué le Bénin pour la première fois, **la note de 33 points sur 100 est la plus faible de toutes les composantes.**

Cette dernière composante de l'IPC comprend huit critères à l'aune desquels est mesurée la qualité de l'Etat de droit à travers :

- les contraintes (législatives, judiciaires, citoyennes) sur le pouvoir de l'Exécutif ;
- l'absence de corruption dans le secteur public ;
- le gouvernement ouvert ;
- les droits fondamentaux ;
- l'ordre et la sécurité ;
- l'application des lois et réglementations ;
- la justice civile ;
- la justice pénale.

Dans le cas de l'IPC, le critère retenu est "**l'absence de corruption dans le secteur public**" qui apprécie :

- si les représentants du pouvoir exécutif n'utilisent pas la fonction publique à des fins privées ;
- si les fonctionnaires du pouvoir judiciaire n'utilisent pas la fonction publique à des fins privées ;
- si les fonctionnaires de la police et de l'armée n'utilisent pas la fonction publique à des fins privées ;
- si les députés à l'Assemblée Nationale n'utilisent pas la fonction publique à des fins privées.

S'agissant de ce critère, sur 126 pays évalués par World Justice Project, le Bénin occupe la 96^{ème} place.

En effet, un État de droit efficace réduit la corruption, combat la pauvreté et les maladies, et protège les citoyens de toutes formes d'injustice. Il est le fondement des communautés de justice, d'opportunité et de paix sous-tendant le développement, une gouvernance responsable et le respect des droits fondamentaux.

C'est face à ces défis du renforcement de l'Etat de droit que l'Indice de Perception de la Corruption 2019 place le Bénin.

Cotonou, le 23 janvier 2020.